



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS DE MARCHÉ

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

ÉTAT - Service d'Etat de l'Aviation Civile des Îles Wallis et Futuna (SEAC-WF)
BP 01 – Hihifo 98600 Wallis
Tél : 00 681 72 12 00
Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :
- Service d'Etat de l'Aviation Civile des Îles Wallis et Futuna (SEAC-WF)
ÉTAT - Service d'Etat de l'Aviation Civile des Îles Wallis et Futuna (SEAC-WF)
BP 01 – Hihifo 98600 Wallis
Tél : 00 681 72 12 00
Courriel : seac-wf.adm@mail.wf

- soit en accès direct à l'adresse suivante: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5 Activité principale

Services Service d'Etat de l'Aviation Civile

Section II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché

Travaux de rénovation de l'installation électrique des bureaux du SEAC-WF sur l'aéroport de Wallis Hihifo
Numéro de référence : 2020-E-PA-35-00-SEAC

II.2 Type de marché : Marché public de travaux

II.3 Codes CPV Principaux :

Code	Objet
09310000-5	Electricité
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques

II.4 Lieux d'exécutions : Aéroport de Wallis – 98600 Île de Wallis

II.5 Informations sur les lots

Le contrat comporte un lot unique : l'objet du contrat ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

II.6 Critères d'attribution

Valeur technique : 60 points
Critère Prix : 40 points

II.7 Variantes

Les variantes sont interdites.

II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées sur les fonds propres de l'Aviation Civile.

Section III. Procédure

III.1 Type de procédure

Marché public passé en procédure adaptée en vertu des dispositions des articles R2123-1 à R2123-8 du code de la commande publique 2019 et des dispositions applicables aux Îles Wallis et Futuna.

III.2 Date limite de réception des offres : 07 septembre 2020 à 12h00 (heure de Wallis)

- **Soit transmission papier contre récépissé ou par pli recommandé avec A/R auprès de :**
Service d'Etat de l'Aviation Civile des Îles Wallis et Futuna (SEAC-WF)

BP 01- Hihifo
98600 Wallis

- **Soit transmission sous forme dématérialisée :**

La transmission électronique des plis se fera **uniquement** sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique (si besoin) sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les candidats sont informés que, pour des raisons techniques, plus le poids du pli électronique est important, plus son dépôt est long. Le candidat doit tenir compte de ce temps de dépôt pour la remise de son pli électronique, avant la date et heure limites de dépôt des plis, fixées sur la page de garde du présent document.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

En raison de l'épidémie de COVID19, les jours et horaires d'ouvertures pourront être soumis à modification et/ou restriction. Aussi, il vous est conseillé de déposer vos offres sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr/> ou de nous contacter par téléphone (72.11.16) avant votre venue dans nos services.

III.3 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section IV. Renseignements complémentaires

IV.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS
Tel.: 00 (681) 72.14.85
Fax.: 00 (681) 72.14.86
Courriel : tamatautu@mail.wf

IV.2 Date d'envoi du présent avis : 4 août 2020